



**SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020**

N° : 2020-040
OBJET : Représentation du SYMALIM au aux Assemblées générales des actionnaires de la SEGAPAL

Date de la convocation : **Judi 10 septembre 2020**

Secrétaire de Séance : **M.VIEIRA**

L'an deux mille vingt, le dix-sept du mois de septembre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis au siège du syndicat.

Nombre de délégués : 30	Présents : 28	en droits de vote : 97
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 2	en droits de vote : 8
	Votants : 30	en droits de vote : 105

Liste des présent-e-s :

nombre de vote /délégué-e

MÉTROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME. CREUZE	5
	MME. DEHAN	5
	MME. FAUTRA	5 + 5 + 3
	M. GOMEZ	5
	MME. GROSPERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME. REVEYRAND	5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5

Conseil départemental AIN CCMP	MME. TERRIER	
	M. GIRARD	1,5
	MME. TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5
	MME. GOUST	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DÉCINES-CHARPIEU	MME. FAUTRA	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	M. DESBROSSES	1
NEYRON	M. VINCENT	1
NIEVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME. POMMAZ	1

Ont donné pouvoir :

M. Quiniou à Mme. Fautra

Madame la Présidente expose :

Le SYMALIM en qualité d'actionnaire dispose de un-e délégué-e représentant-e aux Assemblées Générales de la SEGAPAL.

Suite aux élections municipales et métropolitaines et à l'installation d'un nouveau comité syndical du SYMALIM, il convient de procéder à une nouvelle désignation du/de la délégué-e représentant-e aux Assemblées Générales de la SEGAPAL.

Compte-tenu des candidatures présentées, Madame la Présidente propose :

- Monsieur Matthieu VIEIRA

Vu l'exposé de la Présidente,
Et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical :

- **DESIGNE** en tant que représentant titulaire du Symalim aux Assemblées générales de la Segapal
Monsieur Matthieu VIEIRA

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente
Catherine CREUZE

